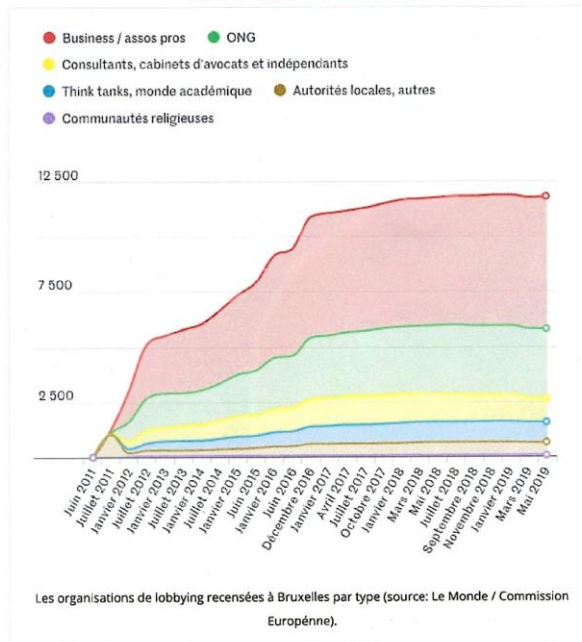


Viennent ensuite **les consultants** qui vendent leurs services aux firmes. Il s'agit des **cabinets de lobbying**, des cabinets d'avocats, des cabinets de défense de produits, sans oublier les **think tanks**. Ces derniers prennent de l'ampleur à mesure qu'ils se démocratisent et sont bel et bien devenus d'importants moyens d'influence.



Bon à savoir. Quel est le nombre de lobbyistes à Bruxelles ? Ce sont, à ce jour, **12 489 organisations recensées**, soit près de **50 000 personnes** à effectuer du lobbying auprès de l'UE, dont environ 24 000 personnes travaillant à temps plein et 1500 qui ont accès au Parlement. Mais l'Organisation non gouvernementale Transparency International estime quant à elle à environ 26 500 le nombre de lobbyistes présents de façon régulière à Bruxelles

Quel est leur process et impact ?

Les lobbyistes les plus importants dépensent des millions d'euros par an. À titre d'exemple, dans une enquête publiée par Le Monde : « Le Conseil européen de l'industrie chimique dépense 12 millions d'euros chaque année et emploie 78 lobbyistes représentant 49 équivalents temps plein, dont 23 ont une accréditation au Parlement européen et peuvent y accéder comme bon leur semble. ». Qui se cache derrière ses représentants amenés à rencontrer les membres de la Commission ou du Parlement de l'Union européenne ?

Enfin, l'impact de leur influence est souvent nimbé de mystère, les méthodes employées par les lobbyistes et les canaux de transmission, en revanche, sont connues... et tout à fait légales. Les lobbyistes possèdent divers outils allant de la proposition d'amendement à l'exposé de position ou « position paper ».

Bon à savoir. S'ils œuvrent dans la légalité, pour autant, les activités des lobbyistes sont peu encadrées. Depuis 2011, ils sont tenus de s'enregistrer (et se doivent de déclarer leurs dépenses) au registre de transparence de l'UE. L'obligation est même requise depuis 2014 s'ils souhaitent rencontrer des commissaires européens... Toutefois, le papier du Monde stipule qu'« une enquête de Coporate Europe Observatory a montré que les dépenses déclarées par Monsanto n'étaient pas cohérentes avec les revenus déclarés de ses lobbyistes », tout en pointant du doigt un manque de fiabilité. La possibilité d'un registre unique et obligatoire concernant les trois institutions européennes (Commission, Parlement et Conseil) est, quant à elle, au point mort.

Qui influencent-ils ?

Les lobbyistes peuvent intervenir à tout moment : lors de la rédaction de la loi, bien sûr, mais surtout avant, voire en aval (afin de la contester). Au premier stade de l'élaboration de la loi, les lobbies se concentrent sur les responsables des